

Réf: Dossier 288253

Avis de constitution

SOCIETE « AURUM MINING »

Siège ABIDJAN Commune de Abidjan, Cocody riviera
abatta carrefour nouveau goudron à gauche, lot 344, ilot
30., Lot 344, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 06 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURUM MINING »

Objet : La société a pour objet, en Côte d'Ivoire, dans la zone OHADA et à l'étranger :

L'exploration et l'exploitation de l'Or de Colombo Tantalite (Coltan), du Fer, du Manganèse, de la Chromite, du Lithium, de Palladium, de substances de carrière, du diamant, de gîtes minéraux économiquement exploitable, plus généralement les terres rares, les métaux de base, les substances énergétiques, les pierres et métaux précieux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Commune de Abidjan, Cocody
riviera abatta carrefour nouveau goudron à gauche, lot
344, ilot 30., Lot 344, Ilot 30

Dirigeant(s) M DAGO MEDE EMMANUEL LAZARE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01772 du 29/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11124/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

